

[English](#)

[Français](#)

Peoples Trust Company Dayforce Prepaid Mastercard® Card Cardholder Agreement

Please read this Agreement carefully and retain a copy for your records.

This Agreement applies to your use of the Dayforce Prepaid Mastercard Card. By activating, signing and/or using the Card, you are agreeing to these terms and conditions and fees outlined below.

Information Disclosure Summary (detailed terms and conditions will follow):

Card Issuer: Peoples Trust Company is a member institution of the Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC) and is the issuer of the Card pursuant to license by Mastercard International Incorporated.

Personal Information: By applying for the Card, you consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information by Peoples Trust Company and its service providers as described in the detailed terms and conditions below. The collection of that information is necessary for the entering into and performance of this Agreement. Therefore, if you do not consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information, you may not apply for or use a Card.

Fees: The table below sets out the fees that may be imposed upon your Card. You acknowledge being advised of the fees and agree to pay all fees charged under this Agreement.

†Fees	
††ATM Withdrawal – Domestic Fee (Free Network)	FREE
††ATM Withdrawal – Domestic Fee (Outside Network)	\$2.50
ATM International	\$4.95
POS Transaction – Domestic/International Fee	FREE
ATM Balance Inquiry – Domestic/International Fee	\$0.50
Foreign Exchange Charge	2.50%
Card Replacement Fee	\$10.00
† Subject to change. See terms and conditions below for details.	
†† Additional fees may be charged for use of ATMs by ATM operators, over which we have no control.	

Card information and balance: For up-to-date Card terms and conditions, to obtain the expiry date of your Card, if you have questions regarding the Card Balance, or to log a complaint, you may call customer service at **1.888.999.6824** or log into your **Dayforce Wallet App** for free.

Card restrictions:

- Cardholders must be of age of majority in the province or territory where the Cardholder resides.
- Cardholders are restricted to one Card per person.
- Card is reloadable and funds may only be loaded on to the Card as described in the “Loading Funds” section.
- You do not have the right to stop the payment of any transaction you conduct with the Card.
- Use of your Card in certain countries may be restricted by law.
- If you end your employment with an employer, you may continue to use your Card to make purchases, to access the funds on the Card and to load funds from sources other than your employer, but you will no longer be able to access on-demand pay or receive wages from that employer. You may use you Card for direct deposit at a new employer, but, unless that employer offers on demand pay through Ceridian, you will not be able to receive on demand pay.
- Your Card use may be restricted by some online merchants.
- You may not use your Card to commit or facilitate any illegal, improper or prohibited activity.
- Card may be deactivated at any time if fraud, related to the Card or use of the Card, is suspected.
- The Card is subject to maximum transaction limits, as set out below. Peoples Trust may change these limits in accordance with Applicable Law and will post notice on www.dayforcewallet.com at least thirty (30) days in advance of the date such change is to come into effect. The change will take effect on the date indicated in the notice. Your continued use of the Card, after the change to the limits has come into effect, will be taken as your acceptance of that change.

Limits	
Maximum Card Balance	CAD \$50,000.00
Maximum load per transaction	CAD \$20,000.00
Maximum daily spend at point-of-sale	CAD \$10,000.00
Maximum daily ATM withdrawal	CAD \$510.00

Card expiry and access to funds: Your right to use the funds loaded on the Card does not expire. If funds remain on the Card after the expiry date, contact customer service for directions on how to receive a replacement Card.

Split tender transactions: If the Balance on your Card is insufficient to cover the full Transaction Amount, you may request the merchant to conduct a split tender transaction, which is where you use the Card as

partial payment of the Transaction Amount and then pay the remainder of the amount with another form of payment (e.g. cash, cheque, credit or debit). If you fail to inform the merchant that you would like to complete a split tender transaction prior to swiping your Card, your Card may be declined. Some merchants may require payment for the remaining Balance in cash. Merchants do not have to and may not agree to accept split tender transactions.

Lost or stolen Card or PIN: You must take all reasonable steps to protect the Card and/or PIN against loss, theft, or unauthorized use. You should not maintain a written record of, or disclose the PIN to a third party, including family members and friends. **If you lose the Card and/or PIN or you become aware that the PIN may have become known to someone else, you must call customer service immediately at 1.888.999.6824. Avoid PIN combinations that may be easily guessed by others. All transactions carried out on the Card before you notify us will be considered to have been made by you.** If you forget the PIN, you can obtain a reminder by calling customer service at 1.888.999.6824. The PIN may be disabled if an incorrect PIN is entered three (3) times. If the PIN is disabled, please call customer service for assistance. If the PIN is disabled, or if a merchant does not accept chip and PIN transactions, you will be required to sign for any transactions at merchants, provided that this is supported by and acceptable to the merchant.

Key Cardholder Responsibilities under this Agreement:

- **You must take all reasonable steps to protect the Card (and PIN, if applicable) against loss, theft, or unauthorized use. If you lose the Card (or PIN), you must call customer service immediately.**
- **You must activate and/or sign the Card as instructed upon receipt of the Card.**
- **You must surrender the Card to us immediately upon request by us.**
- **You must ensure that there is a sufficient Balance on the Card to cover the full amount of transactions made with the Card.**
- **If your information, associated with the Card, changes, you must notify us of the change(s).**
- **If you become aware that your information, associated with the Card, is incorrect, you must notify us of the correct information.**
- **If you find an error in any transaction record, you must communicate the error to the merchant with whom you made the transaction.**
- **If you wish to dispute a transaction on your Card, you must notify us in writing of your dispute within sixty (60) days of the transaction date.**
- **You must only use our online resources as set out in 'Website and Availability', below.**

Detailed Terms and Conditions:

Definitions:

- **'Agreement'** means this Dayforce Prepaid Mastercard Cardholder Agreement between Peoples Trust Company and the Cardholder and all documents that are expressly referred to herein, which govern your use of the Card, as amended from time to time.

- **'Amendment'** refers to any change to a term or condition of this Agreement or to the addition of a new term or condition, including increasing or adding new fees.
- **'Applicable Law'** means, in relation to any person, property, transaction or event, all applicable provisions of: (a) statutes, laws (including the common law), rules, regulations, decrees, ordinances, codes, proclamations, treaties, declarations or orders of any Governmental Authority; (b) any consents or approvals of any Governmental Authority; (c) any orders, decisions, advisory or interpretative opinions, injunctions, judgments, awards, decrees of, or agreements with, any Governmental Authority; and (d) any bylaw, operating rule or regulation of Mastercard, in each case applicable to or binding upon such person, property, transaction or event.
- **'ATM'** means an automated teller machine.
- **'Balance'** means the total amount of available funds on the Card.
- **'Card'** refers to the Dayforce Prepaid Mastercard Card activated, received or used by the Cardholder.
- **'Cardholder'** means you or any other individual who has received, activated, signed or used the Card.
- **'Ceridian'** means Ceridian HCM, Inc. and its affiliates.
- **'Dayforce Wallet App'** means a **mobile** application operated and maintained by Ceridian that allows users to make on-demand pay requests, access the user's pay on demand and manage the Card.
- **'Foreign Exchange Charge'** means the foreign exchange service charge of 2.50%.
- **'Governmental Authority'** means the government of Canada or of any other nation, or of any political subdivision thereof, whether state, provincial, territorial or local, and any agency, authority, instrumentality, regulatory body, court, central bank or other entity exercising executive, legislative, judicial, taxing, regulatory or administrative powers or functions of or pertaining to government, including any supra-national bodies, a Minister of the Crown, the Office the Superintendent of Financial Institutions or other comparable authority or agency.
- **'Load'** or **'loading'** mean adding or transferring funds to the Card to obtain or increase a Balance.
- **'Mastercard'** means Mastercard Incorporated, and its successors and assigns.
- **'Mastercard Conversion Rate'** means the rate that we pay to Mastercard to convert foreign currency to Canadian currency plus the Foreign Exchange Charge.
- **'PCI DSS'** means a multifaceted security standard defined by Payment Card Industry Security Standards Council and includes requirements for security management, policies, procedures, network architecture, software design and other critical protective measures.
- **'Person'** means an association, a corporation, an individual, a partnership, a trust, an unincorporated organization or any other entity or organization.
- **'Personalized Card'** means a Dayforce Prepaid Mastercard Card personalized with your name.
- **'PIN'** means a Personal Identification Number used with your Card for POS transactions or at ATMs for additional security.
- **'POS'** means point of sale, where you can use the Card to purchase goods or services from a merchant.
- **'Transaction Amount'** is the amount that is debited from the Balance in connection with the Cardholder's use of the Card to purchase goods or services, which includes the amount of the

Balance to be transferred, the Card service charges and the taxes imposed to complete the transaction.

- 'we', 'us', and 'our' mean Peoples Trust Company, and our successors, subsidiaries, affiliates or assignees.
- 'Website' means www.dayforcewallet.com.
- 'you', 'your', and 'yours' each mean the Cardholder.

Acceptance: This Agreement constitutes a binding agreement between you and us with respect to the terms of use of the Card.

The Card: The Card is a prepaid Mastercard card that can be used anywhere that Mastercard is accepted, including mail order, online, telephone and point of sale retail merchants, subject to the terms of this Agreement.

Activating the Card: The Card cannot be used for any purpose until it has been activated in accordance with the instructions on the activation sticker.

Ownership and Use of the Card: The Card can be used to pay the full amount of the purchase and applicable taxes, so long as the Balance remaining on the Card is sufficient. The Card is, and will remain, our property. The Card is not a credit card, charge card, or debit card and its usage will not enhance nor improve your credit rating. No interest dividends or other earnings or returns will be paid on the Card. Neither the Card nor the Balance is a deposit account. You may use the Card in accordance with this Agreement. You have no right to write cheques on the outstanding Balance on the Card. When you use the Card to make a purchase, the amount of the purchase, plus any applicable fees and taxes, will be deducted from the available Balance associated with the Card. If you use the Card for card-not-present transactions (such as online, mail or telephone purchases), the legal effect is the same as if you used the physical Card. The Card can be used without a PIN to make purchases online. You should retain the receipt as a record of the transaction.

The Card includes a PIN that can be used to withdraw any Balance available on the Card in cash at any ATM displaying the Mastercard or Cirrus[®] acceptance marks. When you use the Card at an ATM, the amount of the withdrawal, plus any applicable fees and taxes, will be deducted from the available Balance associated with your Card.

You are solely and completely responsible for the possession, use, and control of the Card. **You must surrender the Card to us immediately upon request by us.** The Card is provided to you only. If you authorize another person to use the Card, you agree, to the extent permitted by law, that you will be liable for all transactions arising from use of the Card by such person.

You agree that, if a merchant required that you sign the sales draft, we are not required to verify your signature on any sales draft prepared in connection with a transaction on the Card and we may authorize and process a transaction even if the signature on the sales draft is different than the signature on the Card.

You do not have the right to stop the payment of any transaction you conduct with the Card. We are not liable to you for declining authorization for any particular transaction, regardless of our reason. We may,

in our sole discretion, cancel or suspend any features or services of the Card at any time, with or without cause, with thirty (30) days' notice to you or as otherwise required by Applicable Law. We will, upon your request, mail to you a written statement of transactions made with the Card-

You should receive a paper record of each POS transaction or ATM transaction for which you use the Card. If you identify an error in any transaction record, you must address the error directly with the merchant or ATM operator.

Some merchants (including, but not limited to, fuel stations, restaurants, hotels, cruise lines, or car rental companies) may pre-authorize the transaction amount for the purchase amount plus up to 20% (or more) above the purchase amount to ensure that there are sufficient funds available on the Card to cover any tips or incidental expenses. In such cases, your transaction will be declined if the Balance will not cover the Transaction Amount plus the additional pre-authorization percentage.

A pre-authorization will place a 'hold' on an amount of your available Card funds until the merchant sends us the final payment amount of your purchase. Once the final payment amount is received, the pre-authorization amount on hold in excess of that final payment amount will be released. The time it takes for a pre-authorization hold to be removed may vary depending on the type of merchant. A hold is typically removed within fifteen (15) days for most standard merchants, and within thirty (30) days for hotels, cruise lines and car rental agencies. During the hold period, you will not have access to the pre-authorized amount.

Loading Funds: The Card is reloadable and the methods available for adding or transferring funds to the Card are listed via the Dayforce Wallet App. The load methods may change from time to time. Some load methods are offered by third party service providers and are subject to additional fees. See the Website and the applicable service providers' terms and conditions for more details. The time before funds become available may vary for other load methods.

The funds provided by you to load onto the Card and the Balance on the Card are not a deposit, and they do not establish a separate individual deposit account with us or any other Canadian financial institution. You will not receive interest on the Balance or on any funds you load onto the Card.

Information About Balance: It is your responsibility to ensure that there is a sufficient Balance on the Card to cover transactions plus any pre-authorized amounts. To obtain the current Balance amount, or the transaction history, call customer service toll-free at 1.888.999.6824 or use the Dayforce Wallet App.

Your Card Balance will reflect all transactions that have been posted to our system. You are not allowed to exceed the Balance available on your Card for any transaction.

If you attempt to use the Card when there is insufficient Balance available to cover the full Transaction Amount, the transaction in most instances will be declined. However, if due to a systems malfunction or for any reason whatsoever, a transaction occurs despite insufficient Balance on the Card, creating a negative amount, you agree to reimburse us, upon request, for the amount of the Transaction Amount in excess of the Balance.

Transactions Made in Foreign Currencies: We convert transactions, made in a foreign currency, to Canadian dollars using the Mastercard Conversion Rate in effect on the day the transaction is posted to your Card. The Mastercard Conversion Rate in effect on the posting date may differ from the rate in effect on the date of the transaction.

However, if a foreign currency transaction is refunded to your Card, the Mastercard Conversion Rate used to convert your refund to Canadian dollars for your Card is the rate that we pay to Mastercard minus the Foreign Exchange Charge. Additionally, the rate that we pay to Mastercard may not be the same as the rate that existed on the date the transaction was refunded. For these reasons, the amount that is credited to your Card for a refund of a foreign currency transaction will, in most cases, be less than the amount that was originally charged to your Card for that transaction.

Protection Against Loss, theft, or Unauthorized Use: If your Card is lost or stolen, you will be asked to provide us with your name, the Card number, the expiry date, and the original Card value and transaction history. If you lose the Card, someone might be able to use the Balance on the Card. If our records show that a Balance still remains on the Card, we will cancel the Card and make such Balance amounts (less the Card replacement fee) available to you on a replacement Card. It may take up to thirty (30) days to process your re-issue request. We will have a customer service representative or automated voice response service available seven (7) days a week, twenty-four (24) hours a day that will allow immediate cancellation of the Card upon your request. We recommend that you write down the Card number and the customer service number in case the Card is lost or stolen. You agree, to the extent permitted by Applicable Law, to cooperate with us in our attempts to recover from unauthorized users and to assist in their prosecution.

The MasterCard Zero Liability Policy applies to purchases made in-store, via telephone, online, or from a mobile device, as well as transactions at an ATM. As a cardholder, you will not be held responsible for unauthorized transactions if:

- (i) you have exercised reasonable care in protecting the Card and PIN (Personal Identification Number) from loss or theft, and
- (ii) you promptly reported the loss or theft of the Card or PIN to Peoples Trust.

If these conditions are not met you will be liable for all unauthorized transactions completed before you reported the loss or theft of the Card or PIN to Peoples Trust. Verification of a Zero Liability claim can take up to one hundred and twenty (120) days once all the required forms and/or documents have been received and confirmed by Peoples Trust, and may require a police investigation.

Notification and Changes to Terms: Subject to the limitations of Applicable Law, we may from time to time amend any term or condition of this Agreement or add a new term or condition, including increasing or adding new fees.

As required by Applicable Law, notice of any Amendments will be sent to you at the most recent mailing or email address that we have on record for you. We must, at least thirty (30) days before the Amendment comes into force, send you a written notice drawn up clearly and legibly, setting out the new clause(s) only, or the amended clause(s) and the clause(s) as it (they) read formerly, the date of the coming into force of the Amendment and your rights set forth below.

You may refuse the Amendment and rescind this Agreement without cost, penalty or cancellation indemnity by sending us a notice to that effect no later than thirty (30) days after the Amendment comes into force, if the Amendment entails an increase in your obligations or a reduction in our obligations. If you choose to rescind this Agreement, the Cancellation section of this Agreement will apply. Notification of any Amendment will also be posted on the Website at least sixty (60) days in advance of the effective date of the Amendment, unless otherwise required by Applicable Law. The change will take effect on the date indicated in the notice. You are responsible for informing us of any change in your mailing or email address, by contacting customer service at 1.888.999.6824. Notice will be deemed to be received by you five (5) days after mailing, or the next business day after electronic mail.

You may notify us by contacting customer service at 1.888.999.6824 or by email at help@dayforcewallet.com. (other than notification of a lost or stolen Card, which may only be done by telephone as set out above). Notice will be deemed to be received on the date of delivery of notice to us via telephone and the next business day after electronic email.

Cancellation: You may at any time terminate this Agreement by calling **1.888.999.6824**. We may terminate this Agreement at any time, with or without cause, at which time you must immediately return the Card to us or as we direct, provided that if you are not in default of your obligations under this Agreement, we will notify you in writing at least sixty (60) days before the date of termination

Upon Agreement cancellation, your Card will also be cancelled, and you must destroy it immediately. Once the Card is cancelled, a cheque for any remaining Balance, less any outstanding fees and preauthorized amounts, will be mailed to you within forty-five (45) business days from the cancellation date. Despite any termination of this Agreement, you must fulfil your obligations under this Agreement.

Purchase Disputes and Refunds: If you believe a transaction on your Card account is incorrect, you must notify us in writing of your dispute within sixty (60) days of the transaction date.

Following your notification, a form will need to be completed and sent to help@dayforcewallet.com the customer service team within sixty (60) days of the transaction date. You can obtain a dispute form by calling 1.888.999.6824 and following the prompts for lost or stolen cards. Please note that this form must be received within sixty (60) days of the date of the disputed transaction or you will have been deemed to have accepted such transaction. **If you identify an error in any transaction record, you must address such error with the applicable merchant or ATM operator.**

If there is any dispute regarding purchases you make using the Card, you agree to settle such disputes with the merchant from whom the purchase was made. Please ask the merchant for any return policy that may apply to purchases made with the Card. We are not responsible for any problems you may have with any goods or services that you purchase with your Card, whether with regard to quality, safety, legality, or any other aspect of your purchase. If you are entitled to a refund for any reason for goods or services obtained with the Card, you agree to accept credits to the Balance on your Card in place of cash.

Arbitration (not applicable to residents of Quebec): To the extent permitted by Applicable Law, you agree that any claim or dispute arising out of or related to this Agreement or the use of the Card (i)

shall be resolved by final and binding arbitration before a single arbitrator at Vancouver, British Columbia and (ii) shall not be brought through class or individual litigation proceedings. If such a claim is advanced by class proceeding by any other person on your behalf, you will opt out of, or not opt into, such proceedings as circumstances dictate.

Complaints: If you have a complaint or inquiry about any aspect of your Card, first attempt to resolve the complaint or inquiry by calling our toll-free customer service number at 1.888.999.6824. If customer service is unable to resolve the complaint or inquiry to your satisfaction, please call us at 1-855-694-6214 or submit your complaint or inquiry through the form found at <http://www.peoplestrust.com/en/about-us/contact/>. We will do our best to resolve your complaint or inquiry. If for some reason we are unable to resolve the issue to your satisfaction, you may refer your inquiry or complaint to the Ombudsman for Banking Services and Investments at 1-888-451-4519 for resolution. If the Cardholder has a concern regarding a potential violation of a consumer protection law, a public commitment, or an industry code of conduct, the concern may be communicated at any time to the Financial Consumer Agency of Canada, either in person, by letter, by telephone, or through its website at:

Financial Consumer Agency of Canada
427 Laurier Avenue West, 6th Floor
Ottawa, ON, K1R 1B9

Telephone: **1-866-461-3222**
www.fcac-acfc.gc.ca

Our complaints policy can be found online at: <http://www.peoplestrust.com/about-us/resolving-your-concerns/>.

Personal Information Consent: By applying for, accepting and/or being granted a Card, you consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information by us and our service providers for purposes relating to your application for a Card and your use of a Card (if issued to you) and as otherwise described below. The collection of that information is necessary for the entering into and performance of this Agreement. Therefore, if you do not consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information, you may not apply for or use a Card. As explained below, you may withdraw your consent at any time by cancelling your Card and all related services from us. The restrictions and requirements described herein do not apply to information that is aggregated or otherwise de-personalized and does not identify you.

Collecting your Personal Information: We and our service providers may collect information about you (e.g. your name, address, telephone number and date of birth) when you apply for a Card and, if a Card is issued to you, We and our service providers will collect information about you and your use of the Card and related services, including information about your Card transactions (e.g. the date, amount and place of each transaction) (all collectively "Cardholder Information"). We and our service providers will collect your Cardholder Information directly from you and from other sources, including Ceridian and third-party providers of identity verification, demographic and fraud prevention services.

Using Your Personal Information: We will disclose your Cardholder Information to our service providers to assist us to provide services to you and to provide related services to us. We and our service providers

will use, disclose and retain your Cardholder Information to process your application for a Card (including to verify your identity) and, if a Card is issued to you, to provide you with services relating to your Card (including to administer your Card and to process your Card transactions), to communicate with you about the Card and related services, to improve the services, to protect against fraud and for legal compliance purposes, to perform and enforce this Agreement, to protect and enforce our legal rights and for other purposes required or permitted by Applicable Law. We maintain physical, electronic, and procedural security measures that comply with Canadian regulations to safeguard Cardholder Information. We and our service providers may use and store your Cardholder Information at facilities in various countries (including Canada and the United States of America). The personal information protection laws of those countries might be different from the laws of the jurisdiction in which you are located, and might permit courts, government, law enforcement and regulatory agencies and security authorities to access your Cardholder Information without notice. The laws on data protection in other jurisdictions, to which we may transfer your information, may differ from those in your jurisdiction and any personal information transferred to another jurisdiction will be subject to law enforcement and national security authorities in that jurisdiction. Subject to these laws, we will use reasonable measures to maintain protections of your personal information that are equivalent to those that apply in your jurisdiction. You hereby give your consent to such cross-border transfers (including the United States) of such personal information to third parties for the purpose set out above. We will use and rely on your Cardholder Information to issue and administer your Card and provide related services. We and our service providers will rely on you to ensure that your Cardholder Information is accurate, complete and up to date. **You will promptly inform us (by contacting customer service at 1.888.999.6824) of any changes to your Cardholder Information or if you discover any errors in your Cardholder Information.** You may communicate with us through our customer service number (or the Website) with regards to requests to access information related to you that we have obtained. If such information is obtained from providers of identity verification data and demographic information, we will inform you of your right of access and correction in relation to the file held by the personal information agent and will indicate to you the manner in which and the place where you may have access to the reports or recommendations and cause them to be corrected, where necessary. We and our service providers may use your Cardholder Information (including your telephone and mobile phone numbers and your email addresses) to contact you, including by regular and electronic mail, telephone call (including by pre-recorded or artificial voice messages and automatic telephone dialling systems) and instant messaging, regarding your Card and related matters, regardless of whether you incur any long distance or usage charges as a result. We and our service providers may monitor and record their communications and correspondence with you (including emails, online chats and/or telephone calls) for quality assurance, staff training and legal compliance purposes. With your consent, Peoples Trust and its service providers may share this information for audit related purposes to ensure you are receiving the best possible customer service.

Other Uses of Your Personal Information: In addition to the foregoing, if you consent to another third party collecting and using your personal information (including Cardholder Information) for their own purposes (not as our service provider), including to send marketing and promotional messages to you, then we will not have any control over, and will not be responsible or liable for, the collection, use, disclosure and retention of your personal information by the third party, the marketing or promotional messages that they send to you, or any other wrongful act or omission by the third party.

Your Right to Access Your Personal Information: You may obtain access to the Cardholder Information we hold about you at any time and review its content and accuracy, and have it amended as appropriate; however, access may be restricted as permitted or required by law. To request access to such information, to ask questions about our privacy policies or to withdraw your consent to the collection, use and disclosure of your Cardholder Information and to cancel your Card and all related services from us, contact Customer Service (at 1.888.999.6824). You may withdraw your consent to the collection, use and disclosure of your Cardholder Information at any time by contacting customer service (at 1.888.999.6824) and cancelling your Card and all related services from us. If you withdraw your consent, we will continue to collect, use, disclose and retain your Cardholder Information for as long as may be reasonably required to perform services relating to the cancellation of your Card, to protect against fraud and for legal compliance purposes, to perform and enforce this Agreement, to protect and enforce our legal rights and for other purposes required or permitted by Applicable Law.

Peoples Trust Company's Privacy Policies: Our general personal information practices are described in our privacy policy, as amended from time to time, available online at: <http://www.peopletrust.com/en/legal/privacy-security/privacy/>.

Safeguarding Your Personal Information: We protect personal information in our possession or control from loss, theft, alteration and misuse. The safeguards employed by us to protect your personal information depend on the sensitivity, amount, distribution, format and storage of the personal information. Although technologies can make it easier for fraud to occur, we employ around the clock monitoring systems and controls to detect and prevent fraudulent activity. We also build fraud prevention measures into our due diligence processes and regularly update our fraud detection/prevention methods. While we take precautions to protect your personal information from loss, theft, alteration, or misuse, no system or security measure is completely secure. Any transmission of your personal data is at your own risk and we expect that you will use appropriate measures to protect your personal information as well.

No Warranty of Availability or Uninterrupted Use: FROM TIME TO TIME, CARD SERVICES MAY BE INOPERATIVE, AND WHEN THIS HAPPENS, YOU MAY BE UNABLE TO USE YOUR CARD OR OBTAIN INFORMATION ABOUT THE BALANCE ON YOUR CARD. PLEASE NOTIFY US IF YOU HAVE ANY PROBLEMS USING YOUR CARD. YOU AGREE THAT WE ARE NOT RESPONSIBLE FOR ANY INTERRUPTION OF SERVICE

Assignment: At our sole discretion, we may assign our rights and responsibilities under this Agreement at any time and without notice to you. If we do make such an assignment, then this Agreement will remain binding on you and your respective executors, administrators, successors, representatives and permitted assigns.

Third Party Claims: In the event we reimburse you for a refund claim you have made, or if we otherwise provide you with a credit or payment with respect to any problem arising out of any transaction made with the Card, you are automatically deemed to assign and transfer to us any rights and claims (excluding tort claims) that you have, had or may have against any third party for an amount equal to the amount we have paid to you or credited to your Card. You agree that you will not pursue any claim against or reimbursement from such third party for the amount that we paid or credited to your Card, and that you will cooperate with us if we decide to pursue the third party for the amount paid or credited to you. If we do not exercise our rights under this section, we do not give up our rights to exercise them in the future.

Disclaimer of Warranties: EXCEPT AS EXPRESSLY OTHERWISE PROVIDED IN THIS AGREEMENT AND EXCEPT FOR ANY APPLICABLE LAW (INCLUDING THE CONSUMER PROTECTION ACT (QUÉBEC)), WE MAKE NO REPRESENTATIONS OR WARRANTIES OF ANY KIND TO YOU, WHETHER EXPRESS OR IMPLIED, REGARDING ANY SUBJECT MATTER OF THIS AGREEMENT, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR THOSE ARISING BY STATUTE OR OTHERWISE IN LAW OR FROM A COURSE OF DEALING OR USAGE OF TRADE.

Limitation of Liability: EXCEPT IN QUÉBEC, OR AS EXPRESSLY REQUIRED BY THIS AGREEMENT OR APPLICABLE LAW, WE WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR PERFORMING OR FAILING TO PERFORM ANY OBLIGATION UNDER THIS AGREEMENT UNLESS WE HAVE ACTED IN BAD FAITH. WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, WE WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR DELAYS OR MISTAKES RESULTING FROM ANY CIRCUMSTANCES BEYOND OUR CONTROL, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ACTS OF GOVERNMENTAL AUTHORITIES, NATIONAL EMERGENCIES, PANDEMIC, EPIDEMIC, INSURRECTION, WAR, RIOTS, FAILURE OF MERCHANTS TO PERFORM OR PROVIDE SERVICES, FAILURE OF COMMUNICATION SYSTEMS, OR FAILURES OF OR DIFFICULTIES WITH OUR EQUIPMENT OR SYSTEMS. ALSO, WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, WE WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ANY DELAY, FAILURE OR MALFUNCTION ATTRIBUTABLE TO YOUR EQUIPMENT, ANY INTERNET SERVICE, ANY PAYMENT SYSTEM OR ANY CUSTOMER SERVICE FUNCTION. IN THE EVENT THAT WE ARE HELD LIABLE TO YOU, YOU WILL ONLY BE ENTITLED TO RECOVER YOUR ACTUAL AND DIRECT DAMAGES. IN NO EVENT WILL YOU BE ENTITLED TO RECOVER ANY INDIRECT, CONSEQUENTIAL, EXEMPLARY OR SPECIAL DAMAGES (WHETHER IN CONTRACT, TORT, OR OTHERWISE), EVEN IF YOU HAVE ADVISED US OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

Website and Availability: Although considerable effort is made to ensure that our Website and other operational and communications channels available around the clock, we do always not warrant these channels to be available and error free. You agree that we will not be responsible for temporary interruptions in service due to maintenance, website changes, or failures, nor will we be liable for extended interruptions due to failures beyond our control, including but not limited to the failure of interconnecting and operating systems, computer viruses, forces of nature, labour disputes and armed conflicts. We will not bear any liability, whatsoever, for any damage or interruptions caused by any computer viruses that may affect your computer or other equipment. You agree to act responsibly regarding the Website and its use. **You will not violate any laws, interfere or disrupt computer networks, impersonate another person or entity, violate the rights of any third party, stalk, threaten or harass anyone, gain any unauthorized entry, or interfere with the Website's systems and integrity.**

Entire Agreement: This Agreement sets forth the entire understanding and Agreement between you and us, whether written or oral, with respect to the subject matter hereof and supersedes any prior or contemporaneous understandings or Agreements with respect to such subject matter.

Governing Law: The parties agree that any claim or action brought pursuant to this Agreement will be brought in the exclusive jurisdiction of the courts of British Columbia and this Agreement will be construed in accordance with and governed by the laws of the Province of British Columbia and the laws of Canada applicable therein. **FOR RESIDENTS OF QUÉBEC ONLY:** The parties attorn to the jurisdiction of Québec

and this Agreement will be construed in accordance with and governed by the laws of the province of Québec and the laws of Canada applicable therein.

Section Headings: Section headings in this Agreement are for convenience of reference only and will not govern the interpretation of any provision of this Agreement.

Severability: If any part of this Agreement is found to be invalid or unenforceable by any court or government agency of competent jurisdiction, that invalidity or unenforceability will not affect the remainder of this Agreement, which will survive and be construed as if such invalid or unenforceable part had not been contained herein.

Contact Information: If you have questions regarding the Card, or need to report a lost or stolen Card, you may call customer service at **1.888.999.6824** or email to help@dayforcewallet.com.

®/™ Mastercard is a registered trademark, and the circles design is a trademark of Mastercard International Incorporated.

Updated: March 30, 2021

Convention régissant l'utilisation de la carte prépayée Dayforce Mastercard^{MD}

Veillez lire attentivement la présente convention et en conserver une copie dans vos dossiers.

Les modalités ci-après régissent l'utilisation de la carte prépayée Dayforce Mastercard.

SOMMAIRE DE LA DIVULGATION DE L'INFORMATION (les modalités détaillées suivront) :

Émetteur de la carte : La Compagnie de Fiducie Peoples est une institution membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et est l'émetteur de la carte en vertu d'une licence accordée par Mastercard International Incorporated.

Renseignements personnels : En demandant la carte, vous autorisez la Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services à recueillir, à utiliser, à communiquer et à conserver des renseignements personnels vous concernant tel que décrit dans les conditions ci-dessous. La collecte de ces renseignements est nécessaire pour l'entrée en vigueur et l'exécution de la présente convention. Par conséquent, si vous refusez que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés, communiqués ou conservés, vous ne pouvez pas demander ou utiliser une carte.

Frais : Le tableau suivant dresse une liste des frais qui pourraient être imposés sur votre carte. Vous reconnaissez avoir été informé de l'existence de ces frais et convenez d'acquitter tous les frais sous le régime de la présente Convention.

Frais [†]	
Retrait au guichet automatique ^{**} (au Canada – réseau sans frais)	GRATUIT
Retrait au guichet automatique ^{**} (au Canada – réseau externe)	2,50 \$
Refus au guichet automatique	4,95 \$
Point de vente (Au Canada / à l'étranger)	GRATUIT
Interrogation de solde au guichet automatique (Au Canada / à l'étranger)	0,50 \$
Frais de change	2.50%
Remplacement de carte (perdue ou volée)	10,00 \$

[†]*Sujet aux changements. Voir les modalités détaillées pour plus de renseignements.*

^{**}*Des frais supplémentaires peuvent être facturés pour l'usage des GAB par les opérateurs GAB. Nous n'avons aucun contrôle quant aux frais additionnels.*

Renseignements sur la carte et solde : Pour connaître la date d'expiration de la carte, si vous avez des questions concernant le solde de la carte ou pour déposer une plainte, veuillez communiquer avec notre service à la clientèle au numéro sans frais **1.888.999.6824** ou ouvrez une session dans votre compte sur l'application mobile **Dayforce Wallet**.

Restrictions relatives à la carte :

- Le titulaire de la carte doit être majeur dans la province ou le territoire où il réside.
- Chaque titulaire de la carte a droit à une seule carte.
- La carte est rechargeable et les fonds ne peuvent être chargés sur la carte que de la manière décrite à la section « Chargement des fonds ».
- Vous n’êtes pas autorisé à faire opposition au paiement d’une opération effectuée avec la carte.
- Dans certains pays, l’utilisation de la carte pourrait être restreinte par la loi.
- Si vous mettez fin à votre emploi auprès d’un employeur, vous pouvez continuer à utiliser votre carte pour effectuer des achats, pour accéder aux fonds de la carte et pour charger des fonds provenant de sources autres que votre employeur, mais vous ne pouvez plus accéder à la paie sur demande ou recevoir votre salaire de cet employeur sur la carte. Vous pouvez utiliser votre carte pour le dépôt direct auprès d’un nouvel employeur mais, à moins que cet employeur n’offre la paie sur demande par l’entremise de Ceridian, vous ne pouvez pas recevoir votre paie sur demande.
- Il est possible que l’utilisation de la carte soit restreinte par certains commerçants en ligne.
- Il est interdit d’utiliser votre carte pour commettre ou encourager une activité illégale, inappropriée ou interdite.
- La carte peut être désactivée à n’importe quel moment en cas de soupçon de fraude quant à la carte elle-même ou à l’utilisation de celle-ci.
- La carte est assujettie à des limites quotidiennes d’opérations qui sont indiquées ci-dessous. La Compagnie de Fiducie Peoples peut modifier ces limites conformément aux lois applicables; le cas échéant, elle affichera un avis sur www.dayforcewallet.com au moins trente (30) jours avant la date d’entrée en vigueur des changements. Le changement entre en vigueur à la date indiquée dans l’avis. En continuant d’utiliser la carte après l’entrée en vigueur des nouvelles limites, vous confirmez que vous acceptez le changement.

Limites	
Solde maximum de la carte	50,000.00 \$
Chargement maximum par opération	20,000.00\$
Montant quotidien maximum utilisé à un point de vente	10,000.00\$
Montant quotidien maximum pouvant être retiré au guichet automatique	510.00 \$

Expiration de la carte et accès aux fonds : Votre droit d’utiliser les fonds chargés sur la carte n’expire jamais. S’il reste des fonds sur la carte après sa date d’expiration, communiquez avec le service à la clientèle pour savoir comment obtenir une nouvelle carte.

Paiement fractionné : Si le solde de votre carte est insuffisant pour couvrir le montant total d’une opération, vous pouvez demander au commerçant de fractionner le paiement, de sorte que vous utiliserez votre carte pour couvrir une partie du montant et que le solde sera payé au moyen d’une autre méthode (en argent comptant, par chèque ou par carte de crédit ou de débit, par exemple). Si vous ne dites pas au commerçant que vous souhaitez effectuer un paiement fractionné avant d’utiliser votre carte, celle-ci sera peut-être refusée. Certains commerçants peuvent exiger que le solde résiduel soit payé en argent

comptant. Les commerçants ne sont pas tenus d'accepter les paiements fractionnés, et certains d'entre eux pourraient les refuser.

Carte ou NIP perdu(e) ou volé(e) : Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger votre carte et votre NIP contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée. Vous ne devriez pas conserver par écrit votre NIP ni le divulguer à un tiers, y compris les membres de votre famille et vos amis. **Si vous avez perdu votre carte et/ou votre NIP ou que vous soupçonnez qu'un tiers a pu prendre connaissance de votre NIP, communiquez immédiatement avec nous en composant le 1.888.999.6824. Évitez les NIP formés de combinaisons de chiffres faciles à deviner. Toutes les transactions effectuées sur votre carte avant que vous nous informiez seront considérées comme ayant été effectuées par vous.**

Si vous oubliez votre NIP, vous pouvez obtenir un rappel en communiquant avec le service à la clientèle au 1.888.999.6824. Votre NIP peut être désactivé après trois (3) essais infructueux. Si votre NIP est désactivé, veuillez communiquer avec le service à la clientèle. Si le NIP se désactive ou si le commerçant n'accepte pas les opérations effectuées au moyen d'une carte à puce et d'un NIP, votre signature est requise pour autoriser les opérations chez les commerçants, à la condition que le commerçant prenne en charge ce type d'opérations et qu'il les accepte.

Responsabilités clés des titulaires de carte :

- **Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger votre carte (et NIP, si applicable) contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée. Si vous perdez votre carte (ou le NIP), appelez immédiatement le service à la clientèle.**
- **Vous devez activer et/ou signer la carte comme instruit au moment de recevoir la carte.**
- **Vous devez nous remettre votre carte dès que nous vous en faisons la demande.**
- **Il vous incombe de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de fonds sur la carte pour couvrir les transactions faites avec la carte.**
- **Si vos informations, associées avec la carte changent, vous devez nous informer de toute modification.**
- **Si vous vous apercevez que vos informations associées avec la carte ne sont pas correctes, vous devez nous communiquer les informations correctes.**
- **Si vous relevez une erreur dans un relevé de transactions, vous devez porter celle-ci à l'attention du commerçant concerné.**
- **Si vous croyez qu'une transaction portée à votre compte est erronée, vous devez nous en informer par écrit dans les soixante (60) jours de la date de la transaction.**
- **Vous devez seulement utiliser nos ressources en ligne comme indiqué à la section « Site Web et disponibilité » ci-dessous.**

MODALITÉS DÉTAILLÉES :

Définitions :

- **« Convention »** désigne la Convention régissant la présente carte prépayée Dayforce Mastercard qui a été conclue entre la Compagnie de Fiducie Peoples et le titulaire, ainsi que tous les documents qui y sont mentionnés expressément, lesquels régissent l'utilisation de la carte prépayée Dayforce Mastercard.

- « **Modification** » désigne les changements apportés aux modalités énoncées dans la présente Convention ou l'ajout d'une nouvelle modalité, ce qui inclut la hausse de frais existants ou l'ajout de nouveaux frais.
- « **Lois applicables** » désigne la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT), la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP), les normes PCI DSS ou tout autre texte de loi, règlement ou règle d'exploitation adopté par un organisme gouvernemental ou tout autre organisme de réglementation auquel la Compagnie de Fiducie Peoples et le promoteur du programme sont assujettis, ou tout autre règlement administratif, règle d'exploitation ou règlement de Mastercard.
- « **GA** » désigne un guichet automatique.
- « **Solde** » signifie le montant des fonds disponibles sur la carte.
- « **Carte** » désigne la carte prépayée Dayforce Mastercard activée, signée ou utilisée par le titulaire.
- « **Titulaire de carte** » vous désigne vous ou toute autre personne qui reçoit, active, signe ou utilise la carte.
- « **Ceridian** » désigne Ceridian HCM, Inc. et ses sociétés affiliées.
- « **Application mobile Dayforce Wallet** » désigne l'application **mobile** exploitée et administrée par Ceridian qui permet aux utilisateurs de demander que leur salaire soit déposé dans leur compte, de toucher leur salaire sur demande et de gérer leur carte.
- « **Frais de change** » désigne les frais de change en devises étrangères de 2.50 %.
- « **Autorité gouvernementale** » s'entend d'une autorité gouvernementale ou quasi gouvernementale, d'une organisation gouvernementale, d'une cour, d'une commission, d'un conseil, d'un ordre professionnel, d'un tribunal administratif, d'un organisme de réglementation, administratif ou autre, fédéral, provincial, territorial, régional, municipal ou local (notamment le Bureau du surintendant des institutions financières), ou d'une sous-division, d'un service ou d'une direction politique ou autre de l'un des organismes qui précèdent, dans chaque cas dans la mesure où il est compétent à l'égard de la Compagnie de Fiducie Peoples et/ou du promoteur du programme, ou de toute personne, propriété, transaction, activité, de tout événement ou de toute autre question se rapportant à la présente Convention. La définition qui précède est réputée inclure le successeur ou cessionnaire temporaire ou permanent du mandat, des fonctions ou de l'activité fondamentaux d'une autorité gouvernementale.
- « **Charger** » ou « **chargement** » désignent l'ajout ou le transfert de fonds à la carte pour obtenir ou augmenter un solde.
- « **Mastercard** » désigne Mastercard Incorporated et ses successeurs et ayants droit.
- « **Taux de conversion Mastercard** » s'entend du taux que nous payons à Mastercard pour la conversion de devises étrangères en dollars canadiens, plus le taux de change.
- « **Norme PCI DSS** » désigne une norme de sécurité à plusieurs niveaux définie par le Conseil des normes de sécurité PCI, et inclut des conditions relatives à la gestion, aux politiques, aux procédures, à l'architecture de réseau, à la conception logicielle et à d'autres mesures de protection essentielles à la sécurité.

- « **Personne** » désigne une association, une société par actions, un particulier, un partenariat, une société de personnes, une fiducie, une organisation non constituée en société ou toute autre entité ou organisation.
- « **Carte personnalisée** » désigne une carte prépayée Dayforce Mastercard rechargeable qui arbore votre nom.
- « **NIP** » désigne un numéro d'identification personnel utilisé, pour des raisons de sécurité, avec la carte pour effectuer des opérations à un PDV ou à un GA.
- « **PDV** » désigne le point de vente où vous pouvez utiliser la carte pour acheter des biens ou des services auprès d'un commerçant.
- « **Montant de la transaction** » désigne le montant qui est prélevé sur le solde par suite d'une utilisation par le titulaire pour acheter des biens ou des services, et qui inclut le montant du solde à transférer, les frais de service de la carte et les taxes imposées pour effectuer la transaction.
- « **Nous** », « **notre** », et « **nos** » désignent la Compagnie de Fiducie Peoples et ses successeurs, concessionnaires, affiliés et cessionnaires.
- « **Site Web** » désigne le www.dayforcewallet.com.
- « **Vous** », « **votre** », et « **vos** » désignent le titulaire de la carte.

Acceptation : La présente Convention constitue une entente qui lie vous et nous quant aux modalités d'utilisation de la carte.

Cette Carte : Cette carte est une carte prépayée Mastercard qui peut être utilisée là où Mastercard est acceptée, y compris par commande postale, en ligne, au téléphone et chez les commerçants au détail au PDV, sous réserve des modalités de la présente Convention.

Activation de la carte : La carte ne peut être utilisée à quelque fin que ce soit tant qu'elle n'a pas été activée conformément aux directives figurant sur l'autocollant d'activation.

Propriété et utilisation de la carte : La carte peut être utilisée pour acquitter le total de l'achat et les taxes applicables, tant que les fonds restant sur la carte sont suffisants. La carte est et demeure notre propriété. La carte n'est pas une carte de crédit, une carte de paiement ou une carte de débit, et son utilisation ne rehaussera ni n'améliorera votre cote de solvabilité. Aucun intérêt, dividende ou autre somme ou ristourne n'est versé sur le solde de la carte. Ni la carte ni le solde ne constitue un compte de dépôt. Vous pouvez utiliser la carte conformément à la présente convention. Vous ne pouvez pas tirer de chèques sur la carte, ni exiger le remboursement du solde. Quand vous utilisez la carte pour faire un achat, le montant de l'achat, plus les frais et les taxes applicables, sont déduits du solde accessible sur votre carte. Si vous utilisez votre carte pour effectuer une transaction sans présentation de carte (comme pour les achats en ligne, par la poste ou au téléphone), l'effet en droit est le même que si vous aviez utilisé la carte même. Votre carte peut être utilisée sans le NIP pour faire des achats en ligne. Conservez le reçu afin d'avoir une preuve de l'opération.

La carte est assortie d'un NIP que vous pouvez utiliser pour retirer de l'argent comptant, jusqu'à concurrence du solde de votre carte, aux GA indiquant l'acceptation des marques Mastercard ou Cirrus^{MD}. Lorsque vous utilisez la carte à un GA, le montant du retrait est déduit du solde disponible de votre carte, plus les frais et les taxes applicables.

Vous assumez l'entière responsabilité de la garde, de l'utilisation et du contrôle de la carte. **Vous devez nous remettre votre carte dès que nous vous en faisons la demande.** La carte vous est remise à vous seul en tant que titulaire. Vous ne pouvez pas vendre ou céder la carte à un tiers. Si vous autorisez une autre personne à utiliser la carte, vous acceptez, dans les limites autorisées par la loi, d'assumer la responsabilité de toutes les transactions découlant de l'utilisation de la carte par cette autre personne.

Vous reconnaissez que nous n'avons aucune obligation de vérifier la signature apposée sur le bordereau de vente relatif à toute transaction réglée à l'aide de la carte et que nous pouvons autoriser et traiter la transaction même si la signature apparaissant sur le bordereau de vente diffère de celle qui figure sur la carte.

Vous ne pouvez pas vous opposer au paiement d'une transaction effectuée avec la carte. Nous n'assumons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation à l'égard d'une transaction particulière, quelle qu'en soit la raison. Nous pouvons, à notre entière discrétion et à tout moment, résilier ou suspendre les avantages ou services associés à la carte, avec ou sans justification, sur remise d'un avis de trente (30) jours, ou de manière par ailleurs prescrite par les lois applicables. Vous pouvez aussi demander de recevoir par la poste un relevé des opérations effectuées au moyen de la carte.

Vous devriez recevoir un relevé ou un reçu papier pour chaque opération effectuée avec la carte à un PDV ou à un GA. Si vous constatez une erreur sur un reçu ou un relevé d'opération, vous devez la signaler directement au commerçant ou à l'exploitant du GA.

Certains commerçants (y compris notamment les stations-service, les restaurants, les hôtels, les compagnies de croisières ou les entreprises de location de véhicules) peuvent préautoriser le montant de la transaction pour le montant de l'achat plus un montant pouvant atteindre 20 % (ou plus) en sus du montant de l'achat de manière qu'il y ait suffisamment de fonds sur la carte pour couvrir les pourboires ou les frais accessoires. Dans de tels cas, votre transaction sera refusée si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction et les frais supplémentaires.

Une autorisation préalable aura pour effet d'assujettir à une « retenue » le montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'à ce que le commerçant nous fasse parvenir le montant du paiement final de votre achat. Lorsque le montant du paiement final est reçu, le montant de l'autorisation préalable qui fait l'objet d'une retenue en sus de ce montant de paiement final est libéré. Le temps qu'il faille pour supprimer la retenue de l'autorisation préalable peut varier selon le type de commerçant.

La période de retenue dure habituellement un maximum de quinze (15) jours pour la plupart des commerçants et de trente (30) jours pour les hôtels, les compagnies de croisières et les entreprises de location de véhicules. Pendant la période de retenue, vous n'aurez pas accès au montant de l'autorisation préalable.

Chargement de fonds : La carte est rechargeable et les méthodes à votre disposition pour ajouter ou virer des fonds sur votre carte sont indiquées dans l'application mobile Dayforce Wallet. Les méthodes de chargement peuvent changer à tout moment. Certaines méthodes de chargement sont offertes par des fournisseurs de services tiers et peuvent entraîner des frais supplémentaires. Consultez le site Web et les conditions du fournisseur de services concerné pour en savoir plus. Le délai nécessaire pour que les fonds soient disponibles peut varier selon la méthode de chargement utilisée.

Les fonds que vous fournissez aux fins d'un chargement sur la carte et le solde de la carte ne constituent pas un dépôt et ils ne représentent pas un compte de dépôts personnel distinct auprès de nous ou de toute institution financière canadienne. Vous ne recevrez pas d'intérêts sur le solde ni sur les fonds que vous chargez sur la carte.

Renseignements sur le solde : Il vous incombe de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de fonds sur la carte pour couvrir les transactions et tout montant d'autorisation préalable. Pour connaître le solde actuel de la carte ou pour consulter l'historique des transactions, communiquez avec le service à la clientèle en composant sans frais le **1.888.999.6824** ou utilisez l'application mobile Dayforce Wallet.

Le solde de votre carte tiendra compte de toutes les transactions qui ont été portées à notre système. Vous ne pouvez pas dépasser le solde disponible sur votre carte pour effectuer une transaction.

Si vous tentez d'utiliser la carte alors que le solde est insuffisant pour couvrir le montant total de la transaction, dans la plupart des cas la transaction sera refusée. Si toutefois, à cause d'une défaillance du système ou pour toute autre raison, la transaction est acceptée alors que le solde de la carte est insuffisant, ce qui crée un solde négatif, vous convenez de nous rembourser sur demande le montant de la transaction effectuée qui dépasse le solde de la carte.

Transactions en devises étrangères : Toutes les transactions en devises étrangères sont converties en dollars canadiens selon le taux de conversion Mastercard en vigueur le jour où la transaction est portée à votre carte. Le taux de conversion Mastercard en vigueur le jour où la transaction est portée à votre carte peut différer du taux en vigueur à la date de la transaction.

Toutefois, si une transaction en devises étrangères est remboursée sur votre carte prépayée Mastercard, le taux de conversion Mastercard utilisé pour convertir le montant du remboursement en dollars canadiens correspond au taux payé à Mastercard, moins les frais de change. Par ailleurs, le taux payé à Mastercard peut différer du taux en vigueur à la date de remboursement. Dans la plupart des cas, le montant du remboursement d'une transaction en devises étrangères est donc inférieur au montant initialement imputé à votre carte.

Protection contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée : Si votre carte est perdue ou volée, nous vous demanderons de nous fournir le nom figurant sur la carte, le numéro de la carte, et de répondre à une question tirée de vos renseignements personnels. Si vous perdez votre carte, il se peut qu'une autre personne utilise votre solde. Si nos dossiers indiquent qu'il reste un solde sur la carte, nous annulerons cette dernière et nous chargerons le montant du solde (moins les frais de remplacement de la carte) sur une carte de remplacement. Le délai nécessaire au traitement de votre demande d'émission d'une nouvelle carte peut aller jusqu'à 30 jours ouvrables. À toute heure du jour ou de la nuit, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, vous pouvez joindre un représentant du service à la clientèle ou utiliser le service de réponse vocale automatisé pour demander que votre carte soit annulée immédiatement. Nous vous recommandons de prendre note de votre numéro de carte et du numéro de téléphone du service à la clientèle, au cas où votre carte serait perdue ou volée. Dans les limites autorisées par les lois applicables, vous vous engagez à collaborer avec nous dans le cadre de nos tentatives de recouvrement auprès d'utilisateurs non autorisés et de poursuites judiciaires contre eux.

La politique Responsabilité zéro de Mastercard s'applique aux achats effectués en magasin, par téléphone, en ligne ou au moyen d'un appareil mobile ainsi qu'à toute opération effectuée à un GA. En tant que titulaire de la carte, vous ne serez pas tenu pour responsable des opérations non autorisées si :

- (iii) vous avez pris des mesures raisonnables pour protéger votre NIP (numéro d'identification personnel) et votre carte contre la perte et le vol; et
- (iv) vous avez signalé rapidement la perte ou le vol de votre NIP ou de votre carte à la CFP.

Si ces conditions ne sont pas remplies, vous assumerez la responsabilité de toutes les opérations non autorisées effectuées avant le signalement de la perte ou du vol de votre carte ou de votre NIP à la Compagnie de Fiducie Peoples. La vérification d'une demande en vertu de la protection Responsabilité zéro peut prendre jusqu'à 120 jours suivant la réception et la confirmation de tous les documents et formulaires nécessaires par la Compagnie de Fiducie Peoples, et peut nécessiter une enquête policière.

Modifications : Sous réserve des limites autorisées par la loi applicable, nous pouvons, s'il y a lieu, modifier des modalités de la présente Convention ou ajouter de nouvelles modalités à celle-ci, ce qui inclut la hausse de frais existants ou l'ajout de nouveaux frais.

Conformément à la loi applicable, l'avis de toute modification vous sera envoyé à l'adresse postale ou électronique la plus récente dont nous disposons dans nos dossiers. En outre, nous vous enverrons, au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification, un avis écrit précisant, en termes clairs et lisibles, en quoi consiste(nt) la ou les nouvelle(s) clause(s) ou la ou les modification(s) apportée(s) à la ou aux clause(s) susmentionnée(s), la date d'entrée en vigueur de la ou des modification(s) et vos droits, tels qu'énoncés ci-dessous.

Vous avez le droit de refuser la modification et d'annuler la présente Convention sans frais, pénalité ou indemnité d'annulation en nous faisant parvenir un avis à cet effet au plus tard trente (30) jours après l'entrée en vigueur de la modification, si la modification vise l'augmentation de vos obligations ou la diminution des nôtres. Si vous choisissez d'annuler la présente Convention, la section Annulation de la présente Convention s'appliquera. L'avis de toute modification sera affiché sur le site Web au moins soixante (60) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification, sauf exigence contraire de la loi. Le changement entrera en vigueur à la date indiquée dans l'avis. Vous avez l'obligation de nous informer de toute modification de votre adresse postale ou électronique en communiquant avec le service à la clientèle au **1.888.999.6824**. Tout avis sera réputé avoir été reçu cinq (5) jours après avoir été mis à la poste ou le jour ouvrable suivant son envoi par courrier électronique.

Vous pouvez nous aviser en appelant le service à la clientèle au 1.888.999.6824 ou en nous écrivant à l'adresse help@dayforcewallet.com (sauf pour signaler une carte perdue ou volée, ce qui ne peut être fait que par téléphone comme indiqué ci-dessus). Tout avis sera réputé avoir été reçu à la date de sa transmission à nous par téléphone ou le jour ouvrable suivant l'envoi par courriel, selon le cas.

Annulation : Vous pouvez résilier en tout temps la présente Convention en nous téléphonant au **1.888.999.6824**. Nous pouvons résilier la présente convention à n'importe quel moment, avec ou sans justification, auquel cas vous devez nous retourner la carte immédiatement ou conformément à nos instructions, étant entendu que si vous respectez vos obligations en vertu de la présente convention, nous vous en aviserons par écrit au moins 60 jours avant la date de résiliation.

La résiliation de la présente convention entraîne également l'annulation de votre carte, que vous devez détruire immédiatement. Une fois la carte annulée, s'il reste un solde sur votre carte, un chèque du montant de ce solde (moins les frais impayés et les montants préautorisés) vous sera envoyé par la poste dans les 45 jours ouvrables suivant la date d'annulation. En dépit de la résiliation de la présente convention, vous devez respecter vos obligations qui y sont prévues.

Différends relatifs aux achats et remboursements : Si vous croyez qu'une opération portée à votre compte de carte est erronée, vous devez la contester par écrit dans les 60 jours suivant la date de l'opération.

Vous devez ensuite remplir un formulaire et le faire parvenir au service à la clientèle à l'adresse help@dayforcewallet.com dans les 60 jours suivant la date de l'opération. Vous pouvez obtenir un formulaire de contestation en appelant au **1.888.999.6824** et en suivant les directives pour le signalement d'une carte perdue ou volée. Ce formulaire doit absolument nous parvenir dans les 60 jours suivant la date de l'opération contestée, sans quoi vous serez réputé avoir accepté l'opération. **Si vous constatez une erreur sur un relevé ou un reçu d'opérations, vous devez en faire part au commerçant ou à l'exploitant de guichet automatique concerné.**

En cas de différend à propos d'un achat réglé au moyen de la carte, vous acceptez de régler le différend avec le commerçant auprès duquel l'achat a été effectué. Informez-vous auprès du commerçant pour connaître sa politique en ce qui concerne le remboursement des achats réglés avec la carte. Nous ne sommes pas responsables de tout problème lié aux produits ou services achetés avec la carte, qu'il s'agisse d'un problème de qualité, de sécurité, de légalité ou de tout autre aspect de l'achat. Si, pour quelque motif que ce soit, vous avez droit à un remboursement de biens ou de services achetés avec votre carte, vous consentez à accepter des crédits appliqués au solde de votre carte au lieu de recevoir de l'argent comptant.

Arbitrage (non applicable aux résidents du Québec) : Dans la mesure où les lois applicables le permettent, vous acceptez que toute réclamation ou tout différend qui découle de la présente convention ou de l'utilisation de la carte, ou qui est en lien avec celles-ci, (i) soit réglé par arbitrage exécutoire et sans appel devant un seul arbitre à Vancouver, en Colombie-Britannique et (ii) ne fasse pas l'objet d'une procédure d'action collective ou individuelle. Si une telle réclamation est présentée par une action collective intentée en votre nom par une autre personne, vous vous retirerez de la procédure ou n'y participerez pas, selon les circonstances.

Plaintes : Si vous souhaitez formuler une plainte ou présenter une demande de renseignements concernant tout aspect de votre carte, veuillez d'abord tenter de régler la plainte ou la demande de renseignements en appelant sans frais le service à la clientèle au **1.888.999.6824**. Si le service à la clientèle est incapable de résoudre la plainte ou de répondre à la demande de renseignements à votre satisfaction, veuillez communiquer avec nous au **1-855-694-6214** ou soumettre votre plainte ou votre demande en remplissant le formulaire figurant sur notre site Web (<http://www.peopletrust.com/fr/a-propos-de-nous/contactez-nous/>). Nous nous efforcerons de régler votre plainte ou de répondre à votre demande de renseignements.

Si, pour une raison quelconque, nous ne sommes pas en mesure de vous répondre de manière satisfaisante, vous pouvez transmettre votre demande de renseignements ou votre plainte à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement au **1-888-451-4519** en vue d'un règlement. Si vous avez une plainte à formuler concernant une violation possible d'une loi en matière de protection des consommateurs, d'un engagement public ou d'un code de conduite sectoriel, elle peut être communiquée à n'importe quel moment à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada en personne, par écrit, au téléphone ou sur son site Web :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage
Ottawa (ON) K1R 1B9

Téléphone : **1-866-461-3222**
www.fcac-acfc.gc.ca

Vous pouvez consulter notre politique relative aux plaintes à : <http://www.peoplestrust.com/fr/a-propos-de-nous/reponse-a-vos-preoccupations/>.

Consentement concernant les renseignements personnels : En demandant une carte, vous nous autorisez ainsi que nos fournisseurs de services à recueillir, à utiliser, à divulguer et à conserver des renseignements personnels vous concernant à des fins liées à votre demande de carte et à votre utilisation de la carte (si une carte est émise), ainsi qu'aux fins décrites ci-dessous. La collecte de renseignements est nécessaire aux fins de la conclusion et de l'exécution de la présente Convention. Si vous n'acceptez pas que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés, divulgués ou conservés, vous ne pouvez pas demander ou utiliser une carte. Comme il est expliqué ci-dessous, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en annulant votre carte et tous les services connexes offerts par nous. Les restrictions et les exigences décrites ci-dessus ne s'appliquent pas aux renseignements agrégés ou autrement dépersonnalisés et qui ne permettent pas de vous identifier.

Collecte de vos renseignements personnels : Lorsque vous demandez une carte, nous et nos fournisseurs de services recueillons des renseignements à votre sujet (p. ex., votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre date de naissance) et, si une carte est émise à votre intention, nous et nos fournisseurs de services recueillons des renseignements à votre sujet et au sujet de l'utilisation de la carte et des services connexes, y compris des renseignements sur les transactions effectuées avec la carte (p. ex., la date et le montant des transactions ainsi que les établissements où elles ont été effectuées) (collectivement appelés les « renseignements sur le titulaire »). Nous et nos fournisseurs de services pouvons obtenir des renseignements personnels vous concernant directement auprès de vous et d'autres sources, y compris le promoteur du programme et des tiers fournisseurs de services d'identification, de données démographiques et de prévention des fraudes.

Utilisation de vos renseignements personnels : Nous et nos fournisseurs de services utiliserons, divulguerons et conserverons les renseignements sur le titulaire afin de traiter votre demande de carte (y compris pour vérifier votre identité) et, si une carte est émise, pour vous fournir des services en rapport avec votre carte (y compris la gestion de la carte et le traitement des transactions effectuées avec la carte), pour communiquer avec vous au sujet de la carte et des services connexes, pour améliorer les services,

pour assurer la protection contre la fraude et la conformité à la législation, pour exécuter la présente Convention, pour protéger et appliquer nos droits légaux et pour d'autres fins requises ou autorisées par les lois applicables. Nous divulguons les renseignements sur le titulaire à nos fournisseurs chargés de vous offrir des services et de nous offrir des services connexes. Nous mettons en œuvre des mesures de sécurité matérielles, électroniques et procédurales conformes à la réglementation canadienne en matière de protection des renseignements sur les titulaires. Nous et nos fournisseurs de services pouvons utiliser et conserver les renseignements sur le titulaire dans des installations situées dans différents pays (y compris au Canada et aux États-Unis). Les lois en matière de protection des renseignements personnels en vigueur dans ces pays peuvent être différentes de celles qui s'appliquent dans l'administration où vous résidez; il est possible que les tribunaux, les administrations publiques, les organismes d'application de la loi et de réglementation et les autorités en matière de sécurité soient autorisés à avoir accès aux renseignements sur le titulaire sans que vous en soyez avisé. Les lois sur la protection des données en vigueur dans d'autres instances dans lesquelles nous pouvons communiquer vos renseignements personnels peuvent différer de celles qui sont en vigueur dans votre instance de résidence; tous les renseignements personnels communiqués dans une autre instance sont assujettis aux lois en vigueur et aux pouvoirs des autorités chargées de la sécurité nationale dans cette instance. Dans les limites autorisées par ces lois, nous prendrons des mesures raisonnables équivalentes à celles qui sont en vigueur dans votre instance de résidence pour assurer la protection de vos renseignements personnels. Par la présente, vous acceptez que vos renseignements personnels soient transmis à des tiers outre-frontière (y compris aux États-Unis) aux fins susmentionnées. Nous utiliserons les renseignements sur le titulaire pour émettre et gérer la carte et pour vous fournir les services connexes. Nous et nos fournisseurs de services nous en remettons à vous pour garantir l'exactitude, l'intégralité et l'actualité des renseignements sur le titulaire. **Vous vous engagez à nous informer rapidement (en téléphonant au service à la clientèle au 1.888.999.6824) de tout changement aux renseignements sur le titulaire ou de toute information erronée.** Pour demander l'accès aux renseignements personnels vous concernant que nous avons obtenus, communiquez avec nous par l'entremise de notre service à la clientèle ou de notre site Web. Si les renseignements ont été obtenus auprès de fournisseurs de données de vérification de l'identité et de données démographiques, nous vous informerons de votre droit d'accès et de modification en ce qui concerne le dossier détenu par l'agent de renseignements personnels et nous vous indiquerons la marche à suivre pour accéder aux rapports et aux recommandations et les faire corriger, s'il y a lieu. Nous et nos fournisseurs de services pouvons utiliser les renseignements sur le titulaire (y compris votre numéro de téléphone, votre numéro de téléphone cellulaire et votre adresse de courriel) pour communiquer avec vous, y compris par la poste ordinaire et par courrier électronique, par téléphone (y compris au moyen de messages préenregistrés, de messageries par voix artificielle et de systèmes téléphoniques à composition automatique) et par messagerie instantanée, à propos de votre carte ou de questions connexes, sans égard aux frais d'interurbain ou d'utilisation qui pourraient vous être facturés. Nous et nos fournisseurs de services pouvons surveiller et enregistrer leurs communications et leur correspondance avec vous (y compris les courriels, les conversations en ligne et les appels téléphoniques) à des fins d'assurance de la qualité, de formation du personnel et de conformité à la législation. Avec votre autorisation, la Compagnie de Fiducie Peoples et nos fournisseurs de services pourront divulguer cette information pour des raisons de vérification afin de vous rendre le meilleur service à la clientèle possible.

Autres utilisations des renseignements personnels vous concernant : Outre ce qui précède, si vous consentez à ce que le promoteur du programme ou un autre tiers recueille et utilise vos renseignements personnels (y compris les renseignements sur le titulaire) à des fins qui lui sont propres (c.-à-d. non liées

à ses fonctions de fournisseur de services), y compris pour vous envoyer des messages de marketing ou de promotion, nous n'aurons aucun pouvoir sur la collecte, l'utilisation, la divulgation et la conservation des renseignements sur le titulaire par ce tiers (ou le promoteur du programme) et ne peut donc pas être tenue responsable des actes dudit tiers à cet égard, ni des messages de marketing ou de promotion qu'il pourrait vous envoyer ou de tout acte fautif ou omission de sa part.

Droit d'accès aux renseignements personnels vous concernant : Vous pouvez accéder en tout temps aux renseignements vous concernant pour en vérifier le contenu et l'exactitude, ainsi que les faire modifier au besoin; toutefois, l'accès peut être restreint selon ce que permet ou exige la loi. Pour soumettre une demande d'accès à l'information, si vous avez des questions concernant nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels ou pour retirer votre consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation de données vous concernant et pour annuler votre carte et tous les services connexes que nous offrons, veuillez communiquer avec le service à la clientèle (en composant le 1.888.999.6824). Si vous retirez votre consentement, nous continuerons de recueillir, d'utiliser, de divulguer et de conserver les renseignements sur le titulaire aussi longtemps qu'il est raisonnablement nécessaire pour exécuter les opérations relatives à l'annulation de votre carte, à la protection contre la fraude et à la conformité à la législation, pour exécuter la présente Convention, pour protéger et appliquer les droits légaux de la Compagnie de Fiducie Peoples et pour d'autres fins requises ou autorisées par les lois applicables.

Politiques en matière de protection des renseignements personnels de la Compagnie de Fiducie Peoples : Nos pratiques générales en matière de renseignements personnels sont énoncées dans sa Politique en matière de protection des renseignements personnels, qui est mise à jour de temps à autre (en ligne : <http://www.peoplestrust.com/fr/legale/protection-des-renseignements-personnels-et-securite/protection-des-renseignements-personnels/>).

Protection de vos renseignements personnels : Nous protégeons les renseignements personnels que nous détenons ou dont nous avons la garde contre la perte, le vol, la falsification ou l'usage abusif. Les mesures de sécurité que nous utilisons pour protéger vos renseignements personnels dépendent de différents facteurs : degré de confidentialité, quantité, distribution, format et stockage. Même si les avancées technologiques facilitent la tâche aux fraudeurs, nous utilisons en permanence des systèmes de surveillance et des mesures de contrôle pour détecter les activités frauduleuses et les prévenir. Nous avons également intégré des mesures de prévention de la fraude dans nos procédures de vérification préalable et nous mettons régulièrement à jour nos méthodes de détection et de prévention de la fraude. Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour protéger vos renseignements personnels contre la perte, le vol, la falsification ou l'usage abusif. Toutefois, aucun système ni aucune mesure de sécurité n'est parfaitement étanche. La transmission de vos données personnelles se fait à vos propres risques et vous devez également prendre les mesures nécessaires pour protéger vos renseignements personnels.

Aucune garantie de disponibilité ni d'utilisation ininterrompue : DE TEMPS A AUTRE, IL PEUT ARRIVER QUE LES SERVICES DE CARTE SOIENT INOPERANTS; LE CAS ECHEANT, IL EST POSSIBLE QUE VOUS NE PUISSIEZ PAS UTILISER VOTRE CARTE OU OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LE SOLDE DE CELLE-CI. VEUILLEZ NOUS SIGNALER TOUT PROBLEME LIE A L'UTILISATION DE VOTRE CARTE. VOUS RECONNAISSEZ QUE NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE.

Cession : Nous pouvons, à notre seule discrétion, céder nos droits et nos obligations en vertu de la présente convention, et ce, en tout temps et sans préavis. Le cas échéant, vous-même ainsi que vos liquidateurs, administrateurs, successeurs, représentants et ayants droit autorisés demeurez liés par la présente convention.

Réclamations auprès de tiers : Advenant que nous vous remboursions à la suite d'une réclamation que vous auriez présentée ou que nous vous accordions un crédit ou un paiement quelconque en rapport avec un problème de quelque nature que ce soit résultant d'une transaction réglée avec la carte, vous serez automatiquement réputé nous avoir cédé vos droits et vos réclamations présents, passés ou éventuels (à l'exception des réclamations en responsabilité civile délictuelle) à l'égard d'un tiers pour un montant égal à celui que nous vous avons versé ou que nous avons crédité à votre carte. Vous convenez que vous ne ferez aucune réclamation à ce tiers et n'accepterez aucun remboursement de sa part pour le montant que nous vous avons payé ou crédité à votre carte et vous vous engagez à collaborer avec nous si nous décidons d'intenter des poursuites contre la tierce partie pour le montant qui vous été payé ou crédité. Si nous n'exerçons pas nos droits en vertu de la présente section, nous ne renonçons pas à notre droit de les exercer à l'avenir.

Exclusion de garantie : SAUF S'IL EN EST EXPRESSEMENT DISPOSE AUTREMENT DANS LA PRESENTE CONVENTION ET SAUF EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES QUI S'APPLIQUENT AUX TERMES DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR (QUEBEC), NOUS NE FAISONS AUCUNEMENT VALOIR ET N'OFFRONS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, QUANT A UN ASPECT DE LA CONVENTION QUEL QU'IL SOIT, Y COMPRIS ET SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE LA QUALITE MARCHANDE POUR UN USAGE PARTICULIER OU ENCORE LES GARANTIES RELEVANT DU DROIT LEGISLATIF OU D'UNE LOI, DE PRATIQUES COMMERCIALES OU D'USAGES COMMERCIAUX.

Limite de responsabilité : SAUF AU QUEBEC, ET SOUS RESERVE DE CE QUI EST EXPRESSEMENT PREVU DANS LA PRESENTE CONVENTION OU EN VERTU DE TOUTE LOI APPLICABLE, NOUS NOUS DEGAGEONS DE TOUTE RESPONSABILITE ENVERS VOUS EN CE QUI CONCERNE LE RESPECT OU LE NON-RESPECT DES OBLIGATIONS ENONCEES DANS LA CONVENTION, A MOINS QUE NOUS N'AYONS AGI DE MAUVAISE FOI. SANS LIMITER LA PORTEE DE CE QUI PRECEDE, NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS DES RETARDS OU DES ERREURS DECOULANT DE CIRCONSTANCES INDEPENDANTES DE NOTRE VOLONTE, Y COMPRIS ET SANS S'Y LIMITER, LES ACTES DES AUTORITES GOUVERNEMENTALES, LES URGENCES NATIONALES, LES INSURRECTIONS, LES GUERRES ET LES EMEUTES, LE DEFAUT DES COMMERÇANTS DE DISPENSER OU DE FOURNIR DES SERVICES, LES DEFECTUOSITES DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, DE NOTRE EQUIPEMENT OU DE NOS SYSTEMES ET LES ENNUIS CAUSES PAR CEUX-CI. SANS RESTREINDRE LA PORTEE DE CE QUI PRECEDE, NOUS NOUS DEGAGEONS DE TOUTE RESPONSABILITE A L'EGARD DES RETARDS, DES DEFECTUOSITES OU DU MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE VOTRE EQUIPEMENT, DU SERVICE INTERNET, DU SYSTEME DE PAIEMENT OU DE TOUTE FONCTION RELEVANT DU SERVICE A LA CLIENTELE. SI NOUS SOMMES JUGES RESPONSABLES ENVERS VOUS, VOUS N'AUREZ DROIT QU'A DES DOMMAGES-INTERETS DIRECTS ET REELS. VOUS NE POURREZ SOUS AUCUNE CONSIDERATION OBTENIR UNE INDEMNISATION AU TITRE DES DOMMAGES-INTERETS INDIRECTS, CORRELATIFS, PUNITIFS OU SPECIAUX (QUE CE SOIT PAR VOIE DE CONTRAT, DE RECLAMATION DELICTUELLE OU DE QUELQUE AUTRE MANIERE QUE CE SOIT), MEME SI VOUS NOUS AVEZ INFORMES DE L'EVENTUALITE DE CES DOMMAGES-INTERETS.

Site Web et disponibilité : Nous déployons des efforts considérables pour assurer en permanence l'accessibilité de notre site Web et des autres canaux d'exploitation et de communication, mais nous ne nous portons pas garants de leur disponibilité ni de leur infaillibilité en tout temps. Vous convenez que nous ne sommes pas responsables des interruptions temporaires de service sur le site Web causées par la maintenance, les changements apportés au site ou les pannes et que nous ne sommes pas responsables des interruptions de service prolongées pouvant résulter de défauts indépendants de notre volonté, notamment les pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, les virus informatiques, les cas de force majeure, les catastrophes naturelles, les conflits de travail et les conflits armés. Nous ne serons nullement responsables de quelque manière que ce soit des dommages ou des interruptions de service causés par des virus informatiques susceptibles de nuire au bon fonctionnement de votre ordinateur ou d'autres appareils. Vous vous engagez à vous comporter raisonnablement à l'égard du site Web et de son utilisation. **Vous vous abstenrez d'enfreindre les lois, de compromettre ou perturber des réseaux informatiques, de vous faire passer pour une autre personne ou entité, de porter atteinte aux droits de toute tierce partie, de suivre, traquer, menacer ou harceler quiconque, d'obtenir un accès non autorisé et de nuire au bon fonctionnement des systèmes de notre site Web ou à son intégrité.**

Intégralité de la Convention : La présente entente constitue l'intégralité de la Convention qui nous lie, vous et nous, par écrit ou verbalement, sur tous les points énoncés aux présentes, et elle a préséance sur toute entente ou Convention antérieure ou contemporaine à cet égard.

Droit applicable : Les parties reconnaissent que toute réclamation ou action intentée en vertu de la présente Convention relève exclusivement de l'autorité des tribunaux de la Colombie-Britannique et que la Convention sera interprétée et régie en vertu des lois en vigueur dans la province de la Colombie-Britannique et des lois fédérales qui s'appliquent dans cette province. **POUR LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC**

SEULEMENT : Les parties acceptent que la présente Convention soit régie et interprétée en vertu des lois de la province du Québec et des lois applicables du Canada.

Titres des sections : Les titres des sections de la présente Convention figurent à titre indicatif seulement et ils ne régissent pas l'interprétation des dispositions de la Convention.

Dissociabilité : Si l'une ou l'autre des conditions de la présente Convention est non valide, modifiée en raison des lois applicables ou déclarée non valide par ordonnance d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation, les conditions valides de la Convention ne seront pas touchées et celle-ci sera interprétée comme si les clauses non valides en étaient exclues.

Coordonnées : Si vous avez des questions au sujet de la carte ou si vous voulez signaler la perte ou le vol de votre carte, vous pouvez téléphoner au service à la clientèle en composant le **1.888.999.6824** ou nous écrire à l'adresse suivante : **help@dayforcewallet.com**

®/™ Mastercard est une marque de commerce déposée, et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated.

Mise à jour : 30 Mars 2021